



**JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION
DE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
DU 25 NOVEMBRE 2019
ACTIONS MENÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE**



LA JOURNEE INTERNATIONALE DU 25 NOVEMBRE

Pourquoi la date du 25 novembre ?

Le 17 décembre 1999, par sa résolution 54/134, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Un hommage aux sœurs MIRABAL

Le 25 novembre 1960, les sœurs Mirabal, militantes dominicaines, furent assassinées sur les ordres du chef d'Etat, Rafael Trujillo.

Nées respectivement en 1924, 1927 et 1935 dans la région de Cibas, en République dominicaine, Patricia, Minerva et Maria Teresa Mirabal ont toutes trois fait des études supérieures et obtenu un diplôme universitaire. Participant activement aux actions politiques menées contre le régime, elles ont été incarcérées à plusieurs reprises. Elles devinrent rapidement des symboles de résistance au pouvoir en place. En novembre 1960, Trujillo déclare que ses deux ennemis sont l'Eglise et les sœurs Mirabal. Le 25 novembre 1960, les trois sœurs sont assassinées alors qu'elles se rendaient à la prison où étaient détenus leurs maris. Ces meurtres causèrent un choc énorme à la population toute entière et aboutirent un peu plus tard, au renversement du régime.

Lors de la Première rencontre féministe pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui eu lieu à Bogota, en Colombie, en 1981, de nombreuses femmes dénoncèrent les violences qu'elles avaient subies, au sein de leur famille ou hors du cercle familial (viols, coups et harcèlement sexuel), ainsi que les violences commises par l'État, comme les tortures et les viols des femmes incarcérées pour des raisons politiques. Les sœurs Mirabal symbolisant aussi bien la résistance d'un peuple que la résistance des femmes, c'est tout naturellement qu'il fut décidé, à l'issue de cette rencontre, de faire du 25 novembre la « Journée de l'élimination de la violence à l'égard des femmes » commémorée depuis dans de nombreux pays d'Amérique Latine sous des noms aussi divers que « Journée de la non-violence à l'égard des femmes » ou « Journée de l'éradication de la violence à l'égard des femmes ».

Une commémoration et un engagement international

Le 19 octobre 1999, à la 54^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les représentants de la République dominicaine et 74 États membres présentent un projet de résolution visant à faire du 25 novembre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

La résolution 54/134 est finalement adoptée le 17 décembre 1999. Les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales sont invités à organiser ce jour-là, des activités destinées à sensibiliser l'opinion publique sur la question de la violence à l'égard des femmes.

LES ACTIONS ORGANISÉES DANS L'AISE

AUTOUR DE LA JOURNÉE DU 25 NOVEMBRE

Le département de l'Aisne comprend six réseaux d'accompagnement des victimes de violences conjugales qui ont souhaité mener des actions de sensibilisation très variées sur le département. Cette mobilisation témoigne de l'engagement des partenaires auprès de cette grande cause nationale.

Samedi 23 novembre à Soissons : deux marches solidaires qui se rejoignent au tribunal de grande instance (TGI)

- 14 h : départ d'une marche solidaire du centre social du quartier de Presles ;
- 14 h : départ d'une marche solidaire du centre social du quartier de Saint-Crépin ;
- de 11h à 12h et de 14h à 16h : stands thématiques au sein du TGI de Soissons.

Action portée par le réseau d'accompagnement du Soissonnais, animée par Coallia en partenariat avec l'ARILE.

Samedi 23 novembre à Château-Thierry : initiation au krav-maga / self défense

de 14h à 16h, au centre commercial Leclerc, ZI de la Plaine.

Action portée par le réseau du Sud de l'Aisne, animée par la communauté d'agglomération de la région de Château Thierry.

Samedi 23 novembre à Hirson : flash mob (danse) lors de la foire de la Sainte-Catherine

- 10h30 : place de la République ;
- 11h00 : angle des rues de Vervins et Charles de Gaulle ;
- 11h30 : place Victor Hugo.

Action portée par le réseau de la Thiérache, animée par France Victimes.

Lundi 25 novembre à Soissons : ciné-débat autour du film « Jusqu'à la garde » avec Mme Morgane Seliman, auteure du livre « Il m'a volé ma vie » à 18h au cinéma CGR.

Action portée par le réseau du Soissonnais, animée par Collia en partenariat avec l'ARILE.

Lundi 25 novembre à Chauny : journée « bien-être et sport » : ateliers sport, massages, sophrologie, coiffure, maquillage, de 10h à 16h au centre social «loisirs et culture » (16, rue de la République).

Action portée par le réseau de Chauny La Fère Tergnier, animée par le CIDFF en partenariat avec le centre social.

Lundi 25 novembre à Harly : actions de sensibilisation auprès du grand public dans le centre commercial Leclerc de Harly de 10h à 17h.

Action portée par le réseau du Saint Quentinois, animée par le CCAS de Saint Quentin.

Mardi 26 novembre à Brasles : théâtre forum ACALY « Si j'étais une femme » à l'espace culturel (place de la mairie)

- représentation à 14h : sensibilisation et débat avec des groupes scolaires ;
- représentation à 20h : sensibilisation et débat grand public ;

Action portée par le réseau du Sud de l'Aisne, animée par la communauté d'agglomération de la région de Château Thierry.

Mardi 26 novembre à Tergnier : soirée débat dinatoire avec les courts-métrages « Fred et Marie » et « Marie et Fred » à 18h30 au centre social « Au fil de l'eau » (133, avenue Jean Jaurès).

Action portée par le réseau de Chauny La Fère Tergnier, animée par le CIDFF en partenariat avec le centre social.

Mercredi 27 novembre à Tergnier : marche solidaire, stands d'information et collation à l'arrivée ;

Départ à 14h30 du centre social « au fil de l'eau », arrivée à 16h place Devaux avec stands animés pour le public.

Action portée par le réseau de Chauny La Fère Tergnier, animée par le CIDFF en partenariat avec le centre social.

Jeudi 28 novembre à Château-Thierry : initiation au krav-maga / self défense

de 18h à 20h au club de krav-maga (11, bis rue de Fère).

Action portée par le réseau du Sud de l'Aisne, animée par la communauté d'agglomération de la région de Château Thierry.

Vendredi 29 novembre à Château-Thierry : stand de sensibilisation lors du concert de « The Tiki Sisters »

à 20h30 à la Biscuiterie (53, rue Paul Doucet).

Action portée par le réseau du Sud de l'Aisne, animée par la communauté d'agglomération de la région de Château Thierry.

Le jeudi 28 et le vendredi 29 novembre à Saint-Quentin : action de sensibilisation aux « Restos du Coeur » (Chemin de Léhaucourt, Cité de la Solidarité).

Action portée par le réseau du Saint Quentinnois, animée par le CCAS de Saint Quentin.

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES DANS LE CADRE

DU GRENELLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Le Grenelle contre les violences conjugales s'est ouvert le mardi 3 septembre 2019, en écho au 39 19, le numéro d'écoute anonyme et gratuit destiné aux femmes victimes de violence, à leur entourage, aux témoins ainsi qu'aux professionnels concernés. Ce grand dispositif se conclura le 25 novembre 2019, journée internationale contre la violence à l'égard des femmes, par l'annonce d'un nouveau plan.

Dans le département de l'Aisne, le 3 septembre dernier le Grenelle départemental consacré à la lutte contre les violences conjugales s'est traduit par une table ronde avec l'ensemble des partenaires mobilisés pour protéger les victimes de violences conjugales. Les actions, accueils de jour, les hébergements d'urgence, les téléphones graves danger, l'accompagnement psychologique, juridique des victimes de violences ont été complétées en 2019 par un dispositif départemental d'éloignement des auteurs, dispositif permettant aux victimes qui le souhaitent de rester au domicile sans perte de repères ou déscolarisation des enfants.

Trois ateliers ont été menés courant octobre sur le dépôt de plainte, la protection des victimes et la prise en charge des enfants, victimes collatérales des violences conjugales.

Ces travaux ont permis de mettre en avant l'importance de la formation des professionnels du département pour repérer, orienter et prendre en charge les victimes et leurs enfants. Ils ont fait apparaître la nécessité d'accompagner les victimes et l'importance de l'ordonnance de protection et ont également permis de valoriser les plateformes mises en place par le gouvernement et de diffuser les outils de communication auprès des structures de santé.

De nouvelles actions ont émergé, notamment la mise en place à titre expérimental d'un service d'accompagnement des victimes en urgences (SAVU) sur le ressort du TGI de Soissons, une réflexion sur le dépôt de plainte ou signalement des situations de violences conjugales en lien avec les hôpitaux du département, une réflexion sur la création d'un poste d'intervenante sociale en commissariat, puisqu'aucun poste de ce type n'existe sur le département.

Par ailleurs, un plan départemental de prévention et de lutte contre les violences conjugales est en cours de réalisation pour acter et coordonner les actions de protection menées sur le département avec l'ensemble des partenaires.